



57 Elizabeth II
A.D. 2008
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 65

Tuesday, June 3, 2008

Le mardi 3 juin 2008

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk	Downe
Angus	Eggleton
Bacon	Fairbairn
Biron	Fox
Callbeck	Fraser
Comeau	Furey
Cook	Goldstein
Cools	Grafstein
Dawson	Gustafson
Day	Harb
Di Nino	Hervieux-Payette

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Hubley	Meighen	St. Germain
Jaffer	Merchant	Segal
Johnson	Moore	Smith
Joyal	Nancy Ruth	Stollery
Kenny	Nolin	Stratton
Kinsella	Oliver	Tardif
Lapointe	Peterson	Tkachuk
LeBreton	Phalen	Trenholme Counsell
Lovelace Nicholas	Prud'homme	Zimmer
Mahovlich	Ringuette	
Massicotte	Rivest	

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

*Adams	*Corbin
Andreychuk	*Cordy
Angus	*Cowan
Bacon	Dawson
*Banks	Day
Biron	Di Nino
*Brown	Downe
Callbeck	Eggleton
*Carstairs	Fairbairn
*Champagne	*Fortier
*Chaput	Fox
*Cochrane	Fraser
Comeau	Furey
Cook	Goldstein
Cools	Grafstein

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Gustafson	Massicotte	Prud'homme
Harb	*McCoy	Ringuette
Hervieux-Payette	Meighen	Rivest
Hubley	*Mercer	*Robichaud
Jaffer	Merchant	*Rompkey
Johnson	*Milne	St. Germain
Joyal	*Mitchell	Segal
Kenny	Moore	*Sibbeston
*Keon	*Murray	Smith
Kinsella	Nancy Ruth	Stollery
Lapointe	Nolin	Stratton
LeBreton	Oliver	Tardif
*Losier-Cool	*Pépin	Tkachuk
Lovelace Nicholas	Peterson	Trenholme Counsell
Mahovlich	Phalen	Zimmer

PRAYERS

The Senate observed a minute of silence in memory of Corporal Richard Steven Leary, whose tragic death occurred today while serving his country in Afghanistan.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**TABLING OF DOCUMENTS**

The Honourable the Speaker tabled the following:

Report of the Privacy Commissioner of Canada on the application of the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* for the year 2007, pursuant to the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*, S.C. 2000, c. 5, sbs. 25(1).—Sessional Paper No. 2/39-618.

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator St. Germain, P.C., Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, presented its sixth report (Bill C-30, An Act to establish the Specific Claims Tribunal and to make consequential amendments to other Acts, without amendment).

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its fourteenth report (*Supplementary Estimates (A) 2008-2009*).

(The report is printed as an appendix at pages 1224-1235.)

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

The Honourable Senator Comeau presented a Bill S-4, An Act to amend the Energy Efficiency Act.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE

Le Sénat observe une minute de silence à la mémoire du Caporal Richard Steven Leary, décédé tragiquement aujourd'hui pendant qu'il servait son pays en Afghanistan.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, L.C. 2000, ch. 5, par. 25(1).—Document parlementaire n° 2/39-618.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, présente le sixième rapport de ce Comité (projet de loi C-30, Loi constituant le Tribunal des revendications particulières et modifiant certaines lois en conséquence, sans amendement).

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le quatorzième rapport de ce Comité (*Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009*).

(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 1224 à 1235.)

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

L'honorable sénateur Comeau présente un projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Oliver tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Inter-Parliamentary Union, respecting its participation at the Fifteenth Session of the Steering Committee of the Parliamentary Conference on the World Trade Organization, held in Geneva, Switzerland, on June 14 and 15, 2007.—Sessional Paper No. 2/39-619.

Report of the Canadian Delegation of the Inter-Parliamentary Union, respecting its participation at the Sixteenth Session of the Steering Committee of the Parliamentary Conference on the World Trade Organization, held in Geneva, Switzerland, on October 3, 2007.—Sessional Paper No. 2/39-620.

Report of the Canadian Delegation of the Inter-Parliamentary Union, respecting its participation at the Parliamentary Panel within the Framework of the World Trade Organization Public Forum 2007, held in Geneva, Switzerland, on October 4, 2007.—Sessional Paper No. 2/39-621.

ORDERS OF THE DAY

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That the sitting be suspended, to reassemble at the call of the Chair with a fifteen minute bell;

That, when the sitting resumes, it be either for the purpose of adjournment or to receive any Messages from the House of Commons;

That, if a Message is received from the House of Commons with Bill C-50, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 26, 2008 and to enact provisions to preserve the fiscal plan set out in that budget, that Bill shall, upon being read a first time, be ordered taken into consideration at second reading stage forthwith, and the provisions of Rule 57(1)(f) shall be suspended in relation thereto;

That the application of Rule 13(1) be suspended for this day, and the Senate continue sitting past 6:00 o'clock in the afternoon, if necessary; and

That committees that have already issued notices to meet today be authorized to sit during the time the Senate is suspended, until the sitting of the Senate resumes, and the application of Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 2:17 p.m. the sitting was suspended.)

At 5:15 the sitting resumed.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Oliver dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Union interparlementaire concernant sa participation à la quinzième session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Genève (Suisse) les 14 et 15 juin 2007.—Document parlementaire n° 2/39-619.

Rapport de la délégation canadienne de l'Union interparlementaire concernant sa participation à la seizième session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Genève (Suisse) le 3 octobre 2007.—Document parlementaire n° 2/39-620.

Rapport de la délégation canadienne de l'Union interparlementaire concernant sa participation à la Réunion-débat parlementaire dans le Cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce 2007, tenue à Genève (Suisse) le 4 octobre 2007.—Document parlementaire n° 2/39-621.

ORDRE DU JOUR

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin,

Que la séance soit suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence, le timbre retentissant alors pendant quinze minutes;

Qu'à la reprise des travaux, il y ait soit ajournement, soit réception de messages de la Chambre des communes;

Que, si un message est reçu de la Chambre des communes avec le projet de loi C-50, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 26 février 2008 et édictant des dispositions visant à maintenir le plan financier établi dans ce budget, ledit projet de loi soit lu pour la première fois et qu'il soit ordonné que l'étude à l'étape de la deuxième lecture soit immédiatement entreprise, l'application des dispositions de l'article 57(1)(f) du Règlement étant alors suspendue à cet égard;

Que l'application de l'article 13(1) du Règlement soit suspendue aujourd'hui, et que le Sénat continue à siéger après 18 heures si nécessaire;

Que les comités qui ont déjà émis des avis de réunion pour aujourd'hui soient autorisés à siéger durant la période où le Sénat a suspendu ses travaux et ce, jusqu'à la reprise des travaux du Sénat, l'application des dispositions de l'article 95(4) du Règlement étant alors suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 14 h 17, la séance est suspendue.)

À 17 h 15, la séance reprend.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Climate Change Plan for 2008, pursuant to the *Kyoto Protocol Implementation Act*, S.C. 2007, c. 30, sbs. 5(4).—Sessional Paper No. 2/39-614.

Report on transportation in Canada for the year 2007, pursuant to the *Canada Transportation Act*, S.C. 1996, c. 10, sbs. 52(1).—Sessional Paper No. 2/39-615.

Reports of Canada Mortgage and Housing Corporation for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-616.

Report of the Transportation Safety Board of Canada for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act*, S.C. 1989, c. 3, sbs. 13(3).—Sessional Paper No. 2/39-617.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:15 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The names of the Honourable Senators Meighen, Biron and Ringuette substituted for those of the Honourable Senators Gustafson, Banks and Dawson (*May 29*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Campbell substituted for that of the Honourable Senator Peterson (*May 29*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The names of the Honourable Senators Munson and Stollery substituted for those of the Honourable Senators Banks and Mitchell (*June 2*).

The names of the Honourable Senators Banks and Mitchell substituted for those of the Honourable Senators Munson and Stollery (*June 3*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Fairbairn substituted for that of the Honourable Senator Mercer (*June 3*).

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Plan sur les changements climatiques de 2008, conformément à la *Loi de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto*, L.C. 2007, ch. 30, par. 5(4).—Doc. parl. n° 2/39-614.

Rapport sur les transports au Canada pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur les transports au Canada*, L.C. 1996, ch. 10, par. 52(1).—Doc. parl. n° 2/39-615.

Rapports de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-616.

Rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, L.C. 1989, ch. 3, par. 13(3).—Doc. parl. n° 2/39-617.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 15 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Les noms des honorables sénateurs Meighen, Biron et Ringuette substitués à ceux des honorables sénateurs Gustafson, Banks et Dawson (*29 mai*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Campbell substitué à celui de l'honorable sénateur Peterson (*29 mai*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Les noms des honorables sénateurs Munson et Stollery substitués à ceux des honorables sénateurs Banks et Mitchell (*2 juin*).

Les noms des honorables sénateurs Banks et Mitchell substitués à ceux des honorables sénateurs Munson et Stollery (*3 juin*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Fairbairn substitué à celui de l'honorable sénateur Mercer (*3 juin*).

APPENDIX
(see p. 1221)

Tuesday, June 3, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your Committee, to which were referred the Supplementary Estimates "A", 2008-2009 has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, May 14, 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

ANNEXE
(voir p. 1221)

Le mardi 3 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été référé le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 14 mai 2008, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2008-2009

A. INTRODUCTION

The Supplementary Estimates (A), 2008-2009 were tabled in the Senate on 13 May 2008 and subsequently referred for review to the Standing Senate Committee on National Finance. The Committee has in obedience to the Order of Reference of 13 May 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

The Committee held one meeting to review these Supplementary Estimates. On 28 May 2008 officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector and Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, appeared before the Senate Committee to testify on the Supplementary Estimates (A), 2008-2009.

These are the first set of Supplementary Estimates to be issued in this fiscal year ending on 31 March 2009. Unless otherwise stated, all page references are from the Supplementary Estimates (A), 2008-2009 documents.

B. THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2008-2009

Each year, the federal government tables Parts I and II of its Estimates documents for the next fiscal year, which begins April 1 and ends March 31. Part I ("The Government Expense Plan") and Part II ("The Main Estimates") provide information on the spending plans of the federal government. During the year, changes to the government's spending plans are listed in the "Supplementary Estimates." There are normally two sets of Supplementary Estimates: Supplementary Estimates (A) are usually tabled in November, while the Supplementary Estimates (B) are tabled in February or March. Supplementary Estimates are tabled in Parliament approximately one month in advance of the related appropriation bill in order to provide parliamentary committees sufficient time to review the proposed spending plans before voting on the appropriation bill.

The Supplementary Estimates serve a number of purposes. First, they provide information on the government's spending requirements that were not sufficiently developed when the 2008-2009 Main Estimates were tabled, or have been subsequently refined to account for new developments in particular programs or services. Second, they provide Parliament with information on changes in estimated statutory expenditures (i.e., those authorized by Parliament through enabling legislation). Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as: transfers of money between Votes; debt deletion; loan guarantees; new or increased grants; and changes to Vote wording¹.

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2008-2009

A. INTRODUCTION

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009, a été déposé au Sénat le 13 mai 2008 et renvoyé par la suite pour examen au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Conformément à l'ordre de renvoi du 13 mai 2008, le Comité a examiné ledit budget et présente ici son rapport.

Le Comité a consacré une réunion à l'examen du Budget supplémentaire. Le 28 mai 2008, il a entendu deux fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, qui ont témoigné sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009.

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 est le premier budget supplémentaire de l'exercice se terminant le 31 mars 2009. À moins d'indication contraire, tous les numéros de page mentionnés renvoient à ce document.

B. LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2008-2009

Chaque année, le gouvernement fédéral dépose les Parties I et II de son Budget des dépenses pour l'exercice à venir, qui commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. La Partie I (le « Plan de dépenses du gouvernement ») et la Partie II (le « Budget principal des dépenses ») exposent les prévisions de dépenses du gouvernement fédéral. Les modifications de celles-ci en cours d'exercice sont présentées dans le « Budget supplémentaire des dépenses ». Il y a normalement deux budgets supplémentaires, le Budget supplémentaire des dépenses (A), habituellement déposé en novembre, et le Budget supplémentaire des dépenses (B), déposé en février ou mars. Les budgets supplémentaires sont en général déposés au Parlement un mois avant le projet de loi de crédits qui les concerne pour donner aux comités parlementaires le temps de les étudier avant de voter sur le projet de loi de crédits.

Le Budget supplémentaire des dépenses a un certain nombre d'objectifs. Il vise tout d'abord à fournir des renseignements sur des dépenses nécessaires qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du Budget principal des dépenses 2008-2009 ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers. Il présente en outre au Parlement des informations sur les variations des dépenses législatives estimatives (engagées en vertu de lois habilitantes adoptées par le Parlement). Enfin, il vise à obtenir l'approbation du Parlement pour divers postes, notamment les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications aux libellés de crédits¹.

¹ The latter items often do not require additional appropriations and are included in the related supply bill by the notional amount of "one dollar" since in order to be listed in the bill, an item must have monetary value.

¹ Ces derniers postes n'exigent souvent pas de crédits supplémentaires et sont représentés dans le projet de loi de crédits habilitant par un montant théorique de « un dollar », car pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi de crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire.

a. Changes to Presentation

These Supplementary Estimates continue to reflect the government's commitment to renew the Expenditure Management System (EMS). Normally there are at least two Supplementary Estimates documents tabled each year. Each document is identified alphabetically (A, B, C, etc.). In recent years, the first regular Supplementary Estimates document has been tabled in late October and the final document in February. This year the Treasury Board is releasing Supplementary Estimates (A), 2008-2009 in the spring in order to facilitate a closer alignment of the Estimates to the Budget and to allow Parliament an opportunity to review departmental requirement in a timelier manner. According to the Secretariat officials, approximately 56% of the new spending announced in Budget 08 for fiscal year 2008-2009 has been incorporated into these Supplementary Estimates. This should provide Parliamentary approval of appropriations in June, rather than December, as has been the case over the last decade. Consequently, departments will be able to begin delivering programs to Canadians sooner.

b. Planned Spending

In the Estimates documents, planned spending is broken down by budgetary and non-budgetary expenditures and is displayed for both voted and statutory expenditures. **Budgetary** spending encompasses the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations; **Non-budgetary** expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets; **Voted** expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill; and **Statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

C. OVERVIEW OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2008-2009

As shown in Table 1 below, the Supplementary Estimates (A), 2008-2009 total \$4.1 billion. Of this amount, the federal government is seeking Parliament's approval to spend an additional \$3.6 billion over the amount sought in the 2008-2009 Main Estimates. Statutory authorities are expected to increase by \$0.4 billion. Spending in the Supplementary Estimates is consistent with the fiscal framework established in the February 2008 Budget.

TABLE I

Total Supplementary Estimates (A), 2007-2008 (In millions of dollars)			
	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Voted Appropriations	3,614.0	0	3,614.0
Statutory Authorities	443.5	0	443.5
Total	4,057.5	0	4,057.5

Source: Supplementary Estimates (A), 2008-2009, p. 8.

a. Changements de présentation

Le Budget supplémentaire des dépenses porte encore l'empreinte de l'engagement du gouvernement de renouveler le Système de gestion des dépenses (SGD). Normalement, au moins deux budgets supplémentaires des dépenses sont déposés chaque année. Chacun des documents est identifié à l'aide d'une lettre de l'alphabet (A, B, C, etc.). Au cours des dernières années, le premier Budget supplémentaire des dépenses ordinaire a été déposé à la fin d'octobre et le document final, en février. Cette année, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 est plutôt déposé au printemps afin d'en assurer une meilleure concordance avec le budget fédéral et de permettre au Parlement d'examiner plus rapidement les besoins ministériels. D'après les fonctionnaires du Secrétariat, environ 56 % des nouvelles dépenses annoncées dans le budget fédéral de 2008 pour l'exercice 2008-2009 ont été intégrées dans ce Budget supplémentaire des dépenses. L'approbation des crédits par le Parlement pourrait donc se faire en juin plutôt qu'en décembre, comme ce fut le cas au cours de la dernière décennie. Par conséquent, les ministères pourront offrir plus tôt les programmes aux Canadiens.

b. Dépenses prévues

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont distribuées entre les dépenses budgétaires et les dépenses non budgétaires, et les dépenses votées et les dépenses législatives. Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui représentent des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral. Les **dépenses votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée au moyen d'un projet de loi de crédits; les **dépenses législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

C. APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2008-2009

Tel qu'illustré au tableau 1 ci-dessous, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 est de 4,1 milliards de dollars. De ce montant, le gouvernement fédéral demande l'approbation du Parlement pour dépenser 3,6 milliards de dollars de plus que le Budget principal des dépenses 2008-2009. Les autorisations législatives devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars. Le Budget supplémentaire des dépenses est conforme au cadre financier présenté dans le budget déposé en février 2008.

TABLEAU I

Total du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 (en millions de dollars)			
	Budgétaire	Non budgétaire	Total
Crédits votés	3 614,0	0	3 614,0
Autorisations législatives	443,5	0	443,5
Total	4 057,5	0	4 057,5

Source : Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009, p. 8.

The 2008-09 Main Estimates in the amount of \$220.6 billion include a budgetary spending component of \$79.0 billion. Interim Supply, in the amount of \$23.4 billion, received Royal Assent on March 29, 2008, while Full Supply for the remaining \$55.6 billion is scheduled to receive Royal Assent in June 2008.

Source: Supplementary Estimates (A), 2007-2008, p. 9.

D. MAJOR ITEMS IN THE ESTIMATES (pages 9-12)

The following provides an overview of the major items (i.e. those greater than \$100 million) in total budgetary spending (Voted and Statutory) comprising the increase of \$4.1 billion presented in these Supplementary Estimates.

1. **Voted budgetary spending** is forecast to increase by \$3.614 billion and is largely attributable to the following key initiatives:

a) Major Horizontal Initiatives

There is only one major initiative that involves more than one organization (horizontal initiatives). This is a requirement for funds to implement the **First Nations Water and Wastewater Action Plan** to support continued access to safe drinking water and wastewater services (\$162.9 million).

Budget 2008, in support of strengthening partnerships with Aboriginal Canadians, provided \$330.6 million over two years to Indian Affairs and Northern Development and Health Canada to improve access to safe drinking water and wastewater systems in First Nations communities. The objective of the action plan is to support First Nations communities in maintaining their drinking water and wastewater services to a level comparable to those enjoyed by other Canadians.

b). Major Specific Initiatives

- i) Funding to **National Defence** for the major capital equipment project to secure tactical airlift capability (\$557.3 million). This funding will be used to acquire a new aircraft fleet that will transport troops and equipment within a region and/or theatre of operation, replacing 13 older Hercules aircraft. These aircraft will be used for tactical airlift, tactical air-to-air refueling, and search and rescue.
- ii) Funding to the **Office of Infrastructure Canada** for a new contribution program entitled Building Canada Fund as a component of the Building Canada Infrastructure Plan (\$390.7 million). Announced in Budget 2007 as part of the Building Canada Infrastructure Plan, the Building Canada Fund is designed to support a growing economy, a cleaner environment and stronger and safer communities by providing contributions to national, regional and local infrastructure priorities. Projects under the Building Canada Fund include the major infrastructure component, which supports projects that will have national or regional benefits for the economy, the environment or communities, and the communities component, which supports projects that address the needs of communities with populations of less than 100,000.

Le Budget principal des dépenses 2008-2009, d'un montant de 220,6 milliards de dollars prévoyait des dépenses budgétaires de 79,0 milliards de dollars. Les crédits provisoires s'élevant à 23,4 milliards de dollars ont reçu la sanction royale le 29 mars 2008 alors que la totalité des crédits, soit les 55,6 milliards de dollars restants, devrait recevoir la sanction royale en juin 2008.

Source : Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009, p. 9.

D. PRINCIPAUX POSTES DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (pages 10-12)

Voici un aperçu des principaux postes des dépenses budgétaires totales supérieures à 100 millions de dollars (votées et législatives) qui contribuent à l'augmentation de 4,1 milliards de dollars présentée dans le Budget supplémentaire des dépenses.

1. Majoration prévue des **dépenses budgétaires votées** de 3,614 milliards de dollars attribuable, en grande partie, aux initiatives clés suivantes :

a) Principales initiatives horizontales

Une seule initiative touche plus d'une organisation (initiatives horizontales). Il s'agit des fonds destinés à la mise en œuvre du **plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations**, afin d'assurer l'accès continu à des services sûrs en matière d'eau potable et d'eaux usées (162,9 millions de dollars).

À l'appui de la consolidation des partenariats avec les Canadiens autochtones, le budget fédéral de 2008 annonçait des fonds de 330,6 millions de dollars sur deux ans au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au ministère de la Santé afin d'améliorer les services d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations. Le plan de gestion a comme objectif d'aider les Premières nations à maintenir ces services à un niveau comparable à ceux dont bénéficient les autres Canadiens.

b) Initiatives importantes spécifiques

- i) Fonds versés à la **Défense nationale** pour le grand projet d'immobilisation (équipement) pour assurer la capacité d'aérotransport tactique (557,3 millions de dollars). Ce financement servira à l'acquisition d'une nouvelle flotte d'aéronefs qui permettra de transporter les troupes et l'équipement au sein d'une région et/ou du théâtre des opérations; elle remplacera ainsi 13 aéronefs Hercules vieillissants. Ces aéronefs serviront au transport aérien tactique, au ravitaillement en vol ainsi qu'aux activités de recherche et de sauvetage.
- ii) Fonds versés au **Bureau de l'infrastructure du Canada** pour la création d'un nouveau programme de contribution intitulé Fonds Chantiers Canada dans le cadre du plan d'infrastructure Chantiers Canada (390,7 millions de dollars). Annoncé dans le budget fédéral de 2007 à titre d'élément du plan d'infrastructure Chantiers Canada, le Fonds Chantiers Canada vise à favoriser la croissance économique, un environnement plus sain et des collectivités plus sûres et sécuritaires, grâce au versement de contributions à l'appui de priorités nationales, régionales et locales en matière d'infrastructure. Le Fonds Chantiers Canada inclut un volet pour les grandes infrastructures, qui appuiera des projets qui auront des retombées positives de portée nationale et régionale sur l'économie, l'environnement ou les collectivités. Un volet communautaire est également prévu pour le Fonds; il soutiendra les projets qui visent à répondre aux besoins de collectivités comptant moins de 100 000 habitants.

- iii) Funding to **Agriculture and Agri-Food Canada** to assure program continuity in the implementation of the Growing Forward Policy Framework (\$285.2 million). This funding will be used to continue existing non-Business Risk Management (BRM) programming for one year while the new Growing Forward policy framework is finalized and implemented with partners and stakeholders. Non-BRM programs provide agricultural producers with the tools and services that are needed to achieve more diversification, value-added growth, the highest standards of environmental stewardship and to ensure food safety.
- iv) Funding to **Transport Canada** for the implementation of the Gateways and Border Crossings Fund Contribution Program (\$223.1 million). This funding will be used for investments in strategic infrastructure at key international trade gateways and corridors to accommodate increases in trade traffic at key border crossings. The Fund will also provide infrastructure funding to partners through contributions for investment in federal assets essential to achieving the Fund's objectives and provide resources to ensure that gateway and trade corridor strategies are properly developed, funded and implemented.
- v) Funding to **Indian Affairs and Northern Development** for out-of-court settlements (\$163.5 million). These funds will be directed towards concluding and executing two settlement agreements with First Nations parties. Together, these settlements reflect Canada's ongoing commitment to resolving outstanding grievances with First Nations through negotiation, rather than litigation, where possible.
- vi) Funding to **Industry Canada** to support strategic investments in innovation under the Technology Partnerships Canada Program and the Strategic Aerospace and Defence Initiative (\$121.3 million). The Strategic Aerospace and Defence Initiative (SADI) was created to facilitate industrial research and development by the federal government in Canadian aerospace, defence, space and security, as well as to foster collaboration between research institutes, universities and colleges and the private sector. The SADI will replace the Technology Partnerships Canada Program (TPC). However, the TPC terms and conditions, extended in 2007, will continue to be used for managing contribution agreements.
- vii) Funding to **National Defence** for the land duty allowance (\$120.0 million). This funding will be used to cover the costs of the environmental allowance for Canadian Forces members serving in field units, similar to the monthly allowances provided to the Navy and Air Force. The 2007 Federal Budget allocated \$60 million annually for the introduction of an environmental allowance for Canadian Forces members serving in land based units as a replacement for the Field Operations Allowance. The amount included in these Supplementary Estimates is higher than the \$60 million announced in the Budget as
- iii) Fonds versés à **Agriculture et Agroalimentaire Canada** pour assurer la continuité des programmes pendant la mise en œuvre du cadre stratégique Cultivons l'avenir (285,2 millions de dollars). Ce financement contribuera à assurer la continuité pendant un an des programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise, soit jusqu'au parachèvement et à la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique Cultivons l'avenir, avec l'aide des partenaires et des intervenants. Les programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise offrent aux producteurs agricoles les outils et les services nécessaires pour diversifier davantage leur production, favoriser la croissance à valeur ajoutée, atteindre les normes les plus élevées en matière de gestion environnementale et assurer la salubrité des aliments.
- iv) Fonds versés à **Transports Canada** pour la mise en œuvre du programme de contribution du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers (223,1 millions de dollars). Ce financement permettra d'effectuer des investissements dans l'infrastructure stratégique aux portes d'entrée et aux corridors clés du commerce international afin de tenir compte de la hausse des échanges commerciaux aux principaux passages frontaliers. Le Fonds versera également aux partenaires un financement, sous forme de contributions, pour l'infrastructure aux fins d'investissements dans les biens fédéraux essentiels à la réalisation des objectifs du Fonds. Il fournira également des ressources pour faire en sorte que les stratégies relatives aux portes d'entrée et aux passages frontaliers sont élaborées, financées et mises en œuvre efficacement.
- v) Fonds versés aux **Affaires indiennes et du Nord canadien** pour des règlements extrajudiciaires (163,5 millions de dollars). Le ministère utilisera ces fonds pour conclure et mettre en œuvre deux ententes de règlement avec des Premières nations. Ces deux ententes traduisent l'engagement permanent du Canada de régler les griefs en suspens des Premières nations par la négociation plutôt que par des poursuites, dans la mesure du possible.
- vi) Fonds versés à **Industrie Canada** pour soutenir les investissements stratégiques dans l'innovation dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada et de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (121,3 millions de dollars). L'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) a été mise sur pied dans le but de faciliter la recherche et le développement industriels par le gouvernement fédéral dans les secteurs canadiens de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité, ainsi que de favoriser la collaboration entre les centres de recherches, les universités et collèges et le secteur privé. L'ISAD remplacera le programme Partenariat technologique Canada; les modalités de celui-ci, prolongées en 2007, demeureront cependant en vigueur pour gérer les ententes de contribution.
- vii) Fonds versés à la **Défense nationale** pour l'indemnité de service en campagne (120,0 millions de dollars). Ce financement servira à défrayer les coûts de l'indemnité d'environnement versée aux membres des Forces canadiennes en service dans les unités de campagne. L'indemnité est semblable à celle accordée aux membres de la Marine et de la Force aérienne. Le budget fédéral de 2007 annonçait le versement annuel de 60,0 millions de dollars pour cette indemnité d'environnement à l'intention des membres des Forces canadiennes en service dans des unités au sol. L'indemnité remplace celle d'opérations en

National Defence is also being reimbursed for funding it provided from within existing reference levels in 2007-08 to implement this allowance on a timely basis. The minimum monthly rate of the allowance is \$285.

- viii) Funding to **Atomic Energy of Canada Limited** for operating and capital costs to address regulatory, health and safety, security and environmental requirements at the Chalk River Laboratories, Ontario (\$120.0 million). This funding will be used to cover costs associated with 15 capital projects and 30 operational initiatives with multiple elements in each. The funding sought will be used to supplement the basic Chalk River Laboratories site operation costs and to address additional health, safety, security and environmental requirements.
- ix) Funding to the **Canadian International Development Agency** to support the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria (\$109.0 million). The Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria operates as an international mechanism to finance developing country-led plans to combat AIDS, tuberculosis and malaria. The Canadian International Development Agency support to the Global Fund is consistent with the Government's international assistance priorities and Canada's strategy to focus greater support on those multilateral mechanisms that are most effective.
- x) Funding to **Indian Affairs and Northern Development** for payments to the Quebec Cree to settle implementation issues respecting the James Bay and Northern Quebec Agreement and payments to Makivik Corporation in relation to the Chisasibi Inuit Housing Agreement (\$100.8 million). In June 2007, the Crown approved a \$1.4 billion settlement between the Government of Canada and the Cree to settle implementation issues respecting the 1975 James Bay and Northern Quebec Agreement. Additionally, funding will be paid to Makivik Corporation for the construction of housing for the Chisasibi Inuit. These funds will fulfill Canada's obligation under a ten-year housing agreement signed with Makivik Corporation in 1996.
- xi) Funding to **Atomic Energy of Canada Limited** for operating costs of the Advanced CANDU Reactor Development program (\$100.0 million). Funding of \$100 million will be used for development of the Advanced CANDU Reactor (ACR). Since 2002, Atomic Energy of Canada Ltd has been developing the next generation of CANDU Reactor — ACR. The ACR has the potential for sales in international nuclear energy markets that would augment the Atomic Energy of Canada's commercial business and is an element of the organization's mandate and corporate objectives. Currently, there are 240 full time employees working on the program.
- campagne. Le montant inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses est supérieur à celui de 60,0 millions de dollars annoncé dans le budget fédéral, car le ministère de la Défense nationale reçoit en outre un remboursement des fonds qu'il a prélevé en 2007-2008 de ses niveaux de référence existants pour assurer le versement de l'indemnité. Le taux mensuel minimal de l'indemnité s'élève à 285 \$.
- viii) Fonds versés à **Énergie atomique du Canada limitée** pour couvrir les coûts de fonctionnement et les coûts en capital afin de respecter les exigences réglementaires et les exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux Laboratoires de Chalk River en Ontario (120,0 millions de dollars). Ce financement servira à couvrir les coûts liés à 15 projets d'immobilisations et à 30 initiatives opérationnelles à multiples volets. Le financement demandé permettra d'augmenter le budget pour les coûts de fonctionnement de base des laboratoires de Chalk River et de satisfaire aux exigences supplémentaires en matière de santé, de sécurité et d'environnement.
- ix) Fonds versés à l'**Agence canadienne de développement international** à l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (109,0 millions de dollars). Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sert de mécanisme de financement de plans élaborés par des pays en développement pour lutter contre ces maladies. L'appui donné par l'Agence canadienne de développement international au Fonds s'inscrit dans les priorités du gouvernement en matière d'aide internationale et dans la stratégie du Canada de cibler son appui aux mécanismes multilatéraux les plus efficaces.
- x) Fonds versés aux **Affaires indiennes et du Nord canadien** pour des paiements aux Cris du Québec pour régler les questions de mise en œuvre afférentes à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et des versements à la Société Makivik relativement aux logements des Inuits de Chisasibi (100,7 millions de dollars). En juin 2007, la Couronne a approuvé une entente de 1,4 milliard de dollars conclue entre le gouvernement du Canada et les Cris afin de régler des problèmes de mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975. En outre, des fonds seront versés à la Société Makivik pour la construction de logements destinés aux Inuits de Chisasibi. Grâce au versement de ces fonds, le Canada satisfait à ses obligations dans le cadre d'une entente de dix ans sur le logement, conclue en 1996 avec la Société Makivik.
- xi) Fonds versés à **Énergie atomique du Canada limitée** pour couvrir les coûts de fonctionnement du Programme de développement du réacteur CANDU avancé (100,0 millions de dollars). Ce financement servira au développement du réacteur CANDU avancé. Depuis 2002, Énergie atomique de Canada limitée travaille à la conception de la prochaine génération de réacteurs CANDU dont fait partie le réacteur CANDU avancé. Ce réacteur présente un potentiel de commercialisation sur le marché international de l'énergie nucléaire, ce qui accroîtrait le volume d'affaires d'Énergie atomique du Canada, un élément du mandat et des objectifs généraux de l'organisme. À l'heure actuelle, 240 employés à temps plein travaillent à ce programme.

2. Statutory Spending

Spending is expected to increase by \$443.5 million and is mainly attributable to the following forecast changes:

- i) Funding to **Finance** for revised forecast of transfer payments to provincial and territorial governments (\$254.4 million). Finance is forecasting a net increase of \$254.4 million in federal-provincial transfers for 2008-09. The transfer payments to provincial and territorial governments fall under different categories such as the Clean Air and Climate Change Trust Fund and Fiscal Equalization.
- ii) **Funding to Finance** for a temporary financial incentive for provincial governments to eliminate their capital taxes (\$180.0 million). Budget 2007 provided a financial incentive for provincial governments to eliminate their capital taxes. The incentive will be paid out annually up to 2011. To be eligible for the federal payment, a province must eliminate its currently existing general capital tax or capital tax on financial institutions, or restructure a currently existing capital tax on financial institutions into a minimum tax on financial institutions

E. EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2008-2009

During the Committee's hearing on the Supplementary Estimates (A), 2008-2009, Senators raised a variety of issues related to the planned spending as outlined above, in addition to other matters also discussed below. The officials of the Treasury Board Secretariat answered the questions at the meeting and supplied additional information in writing.

1. Department of National Defence

The Supplementary Estimates announced \$557.3 million to the Department of National Defence to acquire a new aircraft fleet to be used to transport troops and equipment within a region and/or theatre of operation, replacing 13 older Hercules aircraft. Senators were interested in the details of this appropriation request. The officials explained that this is part of the Tactical Airlift capability project to acquire 17 new tactical lift aircraft to replace the aging Hercules fleet. The project was announced by the government in 2006 at a total cost of \$3.1 billion. Aircraft delivery is expected to begin in fall / winter 2010, with all aircraft received by winter 2013-2014. The amount sought in these estimates reflects routine adjustments needed to align the cash requirements with changes in the timing of payments. The total cost of the project remains unchanged.

The committee was also interested in the Department's request for \$120.0 million in funding for the land duty allowance to cover the cost of the environmental allowance for Canadian Forces members serving in field units, similar to the monthly allowances provided to the Navy and Air Force. According to the Supplementary Estimates, the amounts included is higher than the \$60 million announced in the Budget as National Defence is

2. Dépenses législatives

Majoration prévue des dépenses législatives de 443,5 millions de dollars attribuable, en grande partie, aux changements prévus suivants :

- i) **Fonds versés au ministère des Finances** pour des nouvelles prévisions relatives aux paiements de transfert aux gouvernements provinciaux et territoriaux (254,4 millions de dollars). Le ministère des Finances prévoit une hausse nette de 254,4 millions de dollars en transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour l'exercice 2008-2009. Ces paiements de transfert aux gouvernements provinciaux et territoriaux visent diverses catégories, comme le Fonds en fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques et la péréquation fiscale.
- ii) **Fonds au versés au ministère des Finances** pour un incitatif financier provisoire pour les provinces qui aboliront leurs impôts sur le capital (180,0 millions de dollars). Le budget fédéral de 2007 accordait aux gouvernements provinciaux un incitatif financier pour l'élimination de l'impôt provincial sur le capital. L'incitatif sera versé chaque année jusqu'en 2011. Afin d'avoir droit à un paiement du gouvernement fédéral, une province devra abolir son impôt général sur le capital ou son impôt sur le capital des institutions financières, ou restructurer un impôt existant sur le capital des institutions financières pour le transformer en un impôt minimum sur les institutions financières.

E. EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2008-2009

Durant l'audience du Comité sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009, les sénateurs ont soulevé une variété de questions concernant les dépenses prévues énoncées ci-dessus, ainsi que d'autres sujets décrits ci-dessous. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont répondu aux questions à la réunion et fourni des renseignements supplémentaires par écrit.

1. Ministère de la Défense nationale

Le Budget supplémentaire des dépenses a annoncé des dépenses de 557,3 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour acquérir une nouvelle flotte d'aéronefs qui permettra de transporter les troupes et l'équipement au sein d'une région et/ou du théâtre des opérations; elle remplacera ainsi 13 aéronefs Hercules vieillissants. Les sénateurs voulaient des précisions sur cette demande de crédit. Les fonctionnaires ont expliqué que ce volet du projet de capacité d'aérotransport tactique visait à acquérir 17 nouveaux appareils de transport tactique afin de remplacer sa flotte d'appareils Hercules vieillissants. Le projet a été annoncé par le gouvernement en 2006 à un coût total de 3,1 milliards de dollars. La livraison des appareils devrait débiter à l'automne-hiver 2010 et tous les appareils devraient être reçus avant l'hiver 2013-2014. Le montant demandé dans le budget reflète les ajustements normaux nécessaires pour aligner les besoins de trésorerie sur les modifications du calendrier des paiements. Le coût total du projet reste inchangé.

Le Comité était également intéressé par la demande du ministère de 120,0 millions de dollars visant à financer l'indemnité d'environnement versée aux membres des Forces canadiennes en service dans les unités de campagne, semblable à l'indemnité mensuelle accordée aux membres de la Marine et de la Force aérienne. D'après le Budget supplémentaire des dépenses, le montant demandé est supérieur à celui de 60,0 millions de dollars

also being reimbursed for funding it provided from within existing reference levels in 2007-2008 to implement this allowance on a timely basis. The TBS officials informed the committee that the “Environmental Allowances” refers to a class of allowances that provide compensation for various conditions that must be faced in special settings under which a member must serve.

The introduction of the land duty allowance also served to establish internal parity for the treatment of the land forces with the air and sea forces, where a monthly environmental allowance already existed. The minimum monthly rate of the allowance is \$285 and its design is largely based on the environmental allowances for the Navy (Sea Duty, Submarine Allowance) and the Air Force (Aircrew Allowance).

Budget 2007 allocated an annual \$60 million for the introduction of an environmental allowance for Canadian Forces members serving in land-based units (Army) as a replacement of the Field Operations Allowance, which had not previously been separately listed in Main Estimates for the department. The amount included in these Supplementary Estimates is higher than the amount announced in the Budget in order to reimburse DND for funding it provided in order to implement this allowance from within existing reference levels in 2007-2008. In the future it will be included in the Main Estimates.

2. Changes to Government Organization and Structure

Some Senators observed a number of Order in Council items that will result in changes to organization and structure of the government (p. 13 of the Supplementary Estimates A). Specifically, the Government announced the following organizational changes:

a) Order in Council P.C. 2007-1888 transferred the control and supervision of the Federal Project Coordination Secretariat and the Pipeline Readiness Office of the Mackenzie Gas Project (effective December 6, 2007) from the Department of Indian Affairs and Northern Development to the Department of Industry.

The officials informed the committee that as a result of this Order in Council the \$1.6 million that had been included in the Department of Indian Affairs and Northern Development’s Main Estimates are being transferred to the department of Industry in order to ensure that there is no disruption to the day-to-day operations of the Secretariat. The rationale for this change in departmental responsibility is to ensure continuity of Ministerial oversight as Minister Prentice (previous Minister of Indian and Northern Affairs Canada and currently Minister of Industry) was initially assigned responsibility for this project and is best suited to ensure its completion.

b) Order in Council P.C. 2008-0243 authorised the Canada Development Investment Corporation to procure the incorporation of a wholly-owned subsidiary under the name PPP Canada Inc (effective February 7, 2008).

annoncé dans le budget fédéral, car le ministère de la Défense nationale reçoit en outre un remboursement des fonds qu’il a prélevé en 2007-2008 de ses niveaux de référence existants pour assurer le versement de l’indemnité. Les fonctionnaires du SCT ont informé le Comité que l’« indemnité d’environnement » désigne une catégorie d’indemnités versées pour tenir compte de diverses conditions auxquelles les membres sont exposés lorsqu’ils servent dans un environnement spécial.

L’indemnité de service en campagne vise également à assurer la parité interne entre le traitement des membres de la Force terrestre et celui des membres de la Marine et de la Force aérienne, où il existe déjà une indemnité d’environnement mensuelle. Le taux mensuel minimal de l’indemnité s’élève à 285 \$ et se fonde en grande partie sur l’indemnité accordée aux membres de la Marine (indemnité de service en mer, indemnité de service à bord d’un sous-marin) et aux membres de la Force aérienne (indemnité du personnel navigant).

Le budget 2007 annonçait le versement annuel de 60,0 millions de dollars pour la création d’une indemnité d’environnement à l’intention des membres des Forces canadiennes en service dans des unités au sol (Armée). L’indemnité remplace celle d’opérations en campagne, qui ne constituait pas un poste distinct dans le Budget principal des dépenses du ministère. Le montant inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses est supérieur à celui de 60,0 millions de dollars annoncé dans le budget fédéral, car le ministère de la Défense nationale reçoit en outre un remboursement des fonds qu’il a prélevé en 2007-2008 de ses niveaux de référence existants pour assurer le versement de l’indemnité. À l’avenir, il sera inclus dans le Budget principal des dépenses.

2. Modifications à l’organisation et à la structure gouvernementales

Quelques sénateurs ont posé des questions sur des postes visés par un décret qui modifieront l’organisation et la structure du gouvernement (p. 14 du Budget supplémentaire des dépenses A). Ainsi, le gouvernement a annoncé les modifications organisationnelles suivantes :

a) En vertu du décret C.P. 2007-1888, la responsabilité du Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux et du Bureau de la préparation des pipelines du projet gazier Mackenzie a été transférée du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministère de l’Industrie (en vigueur dès le 6 décembre 2007).

Les fonctionnaires ont informé le Comité qu’en vertu de ce décret, le montant de 1,6 million de dollars qui avait été prévu dans le Budget principal des dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est transféré au ministère de l’Industrie afin qu’il n’y ait pas de perturbation des activités quotidiennes du Secrétariat. Cette modification des responsabilités ministérielles se justifie par le désir d’assurer la continuité de la surveillance ministérielle, étant donné que le ministre Prentice (ancien ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et actuel ministre de l’Industrie) avait été chargé au départ de ce projet et est le mieux en mesure d’en assurer la réalisation.

b) En vertu du décret C.P. 2008-0243, la Corporation de développement des investissements du Canada est autorisée à constituer une filiale à cent pour cent sous le nom PPP Canada Inc., dont toutes les actions, lors de la constitution, sont détenues par la Corporation de développement des investissements du Canada (en vigueur dès le 7 février 2008).

Both Budgets 2007 and 2008 announced measures to transform Canada into a leader for public-private partnerships, including the creation of a federal P3 office and a nearly \$1.27 billion Public-Private Partnerships Fund (P3 Fund). The officials explained that the federal P3 office, PPP Canada Inc., is a Crown Corporation which will work with the public and the private sectors towards encouraging the further development of Canada's P3 market. It will be responsible for managing the P3 Fund and act as a source of expertise and advice on P3 matters. The P3 Fund will invest in public-private partnerships using a range of innovative financing instruments, such as loans, loan guarantees, non-voting shares and repayable contributions. The P3 Fund investments will be used to provide federal contributions to municipal and provincial infrastructure projects (i.e. excluding federal assets). These funds will be used to help leverage private sector investment in Canadian infrastructure and to expand the Canadian P3 market.

These Supplementary Estimates seek funding of \$95.5 million to allow the newly created PPP Canada Inc. to undertake its operations and to launch the P3 Fund. It is also presenting to Parliament a temporary statutory item of \$5 million to support PPP Canada Inc. in launching its operations that has already been approved through the Budget and Economic Statement Implementation Act, 2007. The Budget and Economic Statement Act, 2007, provided \$25 million over five years to support PPP Canada Inc. in launching its operations.

c) Order in Council P.C.1996-1491 amended Schedule I.1 to the Financial Administration Act to add the Office of the Communications Security Establishment Commissioner to the list of Divisions or Branches of the Public Service of Canada and names the Minister of National Defence at the "appropriate Minister" (effective September 24, 1996).

The secretariat officials explained that through these Supplementary Estimates, a separate appropriation is being established for the Office of the Communications Security Establishment Commissioner (OCSEC) to better reflect its independence from the Department of National Defence. The establishment of a separate vote ensures that the budget of the OCSEC can only be reduced (or increased) with the approval of Parliament.

OCSEC was created by Order in Council in 1996. After the attacks of September 11th 2001, the National Defence Act was amended to formalize the OCSEC. To ensure the independence of the office, administrative services have historically been provided to the OCSEC by the Privy Council Office, which has been reimbursed by DND through an interdepartmental memorandum of understanding. This arrangement is no longer necessary.

3. Department of Indian Affairs and Northern Development

The Senators had a number of questions relating to the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND). First, they had questions about an initiative that involves more than one department. Budget 2008 provided \$330.6 million over two years to Indian Affairs and Northern Development and Health Canada for the First Nations Water and Wastewater Action Plan to improve access to safe drinking water and waste-water systems in First Nations communities, the Supplementary Estimates (A) announced that \$162.9 million in funding is currently sought by the departments.

Les budgets fédéraux de 2007 et 2008 ont annoncé des mesures pour transformer le Canada en un chef de file des partenariats publics-privés, notamment la création d'un bureau fédéral des P3 et d'un Fonds des Partenariats publics-privés (Fonds P3) doté de près de 1,27 milliard de dollars). Les fonctionnaires ont expliqué que le bureau fédéral des P3, PPP Canada Inc., est une société d'État qui collaborera avec les secteurs public et privé afin de favoriser le développement du marché des P3 au Canada. PPP Canada sera chargée de gérer le Fonds P3 et fournira des services d'experts et des conseils sur les questions relatives aux P3. Le Fonds P3 investira dans des partenariats publics-privés à l'aide de divers instruments de financement novateurs tels que les prêts, les garanties de prêts, les actions sans droit de vote et les contributions remboursables. Les investissements du Fonds P3 permettront de verser des contributions fédérales aux projets d'infrastructure municipaux et provinciaux (c.-à-d. autres que les biens fédéraux). Ils permettront d'obtenir des investissements privés dans l'infrastructure canadienne et d'agrandir le marché canadien des P3.

Le Budget supplémentaire des dépenses demande un financement de 95,5 millions de dollars afin de permettre à la nouvelle société PPP Canada Inc. de commencer ses activités et de lancer le Fonds P3. Il présente également au Parlement une dépense législative temporaire de 5 millions de dollars pour aider PPP Canada Inc. à démarrer ses activités qui a déjà été approuvée au moyen de la Loi d'exécution du budget et de l'énoncé économique de 2007, qui a prévu 25 millions de dollars sur cinq ans pour aider PPP Canada Inc. à commencer ses activités.

c) En vertu du décret C.P. 1996-1491, une modification à l'Annexe I.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques inscrit à la liste des secteurs de l'administration publique fédérale le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications et désigne comme ministre compétent le ministre de la Défense nationale (en vigueur dès le 24 septembre 1996).

Les fonctionnaires du SCT ont expliqué que le Budget supplémentaire des dépenses établit un crédit distinct pour le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) afin de mieux refléter l'indépendance par rapport au ministère de la Défense nationale. La création d'un crédit distinct fait que le budget du Centre ne peut être réduit (ou majoré) qu'avec l'approbation du Parlement.

Le CST a été créé par décret en 1996. Après les attaques du 11 septembre 2001, la Loi sur la défense nationale a été modifiée pour officialiser le CST. Afin d'assurer l'indépendance du Centre, les services administratifs lui étaient fournis par le Bureau du Conseil privé, que remboursait la Défense nationale par un protocole d'entente interministériel. Cet arrangement n'est plus nécessaire.

3. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Les sénateurs ont posé des questions sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC). Premièrement, ils ont posé des questions sur une initiative touchant plusieurs ministères. Le budget fédéral de 2008 a annoncé des fonds de 330,6 millions de dollars sur deux ans au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au ministère de la Santé afin d'améliorer les services d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) a annoncé que les ministères demandent maintenant 162,9 millions de dollars de financement.

The officials noted that the 2008-2009 Main Estimates reflected a decrease of \$108.2 million for DIAND due to the sunset of Budget 2003 funding to implement the Action Plan for safe drinking water in First Nations Communities. However, Budget 2008, in support of strengthening partnerships with Aboriginal Canadians, provided \$330.6 million over two years to Indian Affairs and Northern Development and to Health Canada to improve access to safe drinking water and wastewater systems in First Nations communities.

The new initiative was developed in response to the concerns and recommendations raised in the various audits, evaluations and reports related to federal investments in the management of First Nation water and wastewater systems. The two departments created a number of initiatives focused on the water and wastewater systems of First Nations communities. The First Nations Water and Wastewater Action Plan, which received Cabinet approval in December 2007, consists of 14 key program components.

The overall objective of the Action Plan will be to support First Nations communities in bringing and maintaining their drinking water and wastewater services to a level comparable to those enjoyed by other Canadians. This funding will build upon the \$405 million DIAND and Health Canada currently provided annually to First Nation water management issues. Specifically, with this funding the two departments will work together to provide:

- i) the development of a regulatory regime for First Nations that is enforceable and compatible with provincial and territorial regimes aimed at protecting water quality.
- ii) Continued investments in the capital construction and operation and maintenance of water and wastewater systems, as well as investments in operator training and operator oversight.
- iii) New initiatives designed to enhance the efficiency of existing investments in water and wastewater infrastructure including improved targeting of operation and maintenance funding, an independent assessment of the current status of water and wastewater systems across Canada, promotion of smaller systems and better use of technology such as remote monitoring through broadband connectivity

The second item in the appropriations sought by DIAND of interest to the committee involves an amount of \$163.5 million to cover the costs of two-out-of-court settlements directed towards concluding and executing the settlement agreements with First Nations parties. The officials stated that this requirement in funding in support of out-of-court settlements is the aggregate of individual cases involving First Nations parties where Canada is confident of executing a settlement agreement with the First Nations this fiscal year. This amount includes all expected costs to Canada directly associated with implementing these settlements. They reminded the committee that since negotiations in pursuit of these out-of-court settlements are ongoing, an aggregate amount has been reflected in order not to prejudice the outcome of individual negotiations.

Les fonctionnaires ont fait remarquer que le Budget principal des dépenses 2008-2009 reflétait une diminution de 108,2 millions de dollars du financement à AINC en raison de l'élimination du financement prévu dans le budget fédéral de 2003 pour mettre en œuvre le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable des Premières nations. Mais afin de consolider les partenariats avec les Canadiens autochtones, le budget fédéral de 2008 a annoncé des fonds de 330,6 millions de dollars sur deux ans au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et au ministère de la Santé afin d'améliorer les services d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières nations.

La nouvelle initiative découle des préoccupations et recommandations exprimées dans divers rapports, vérifications et évaluations portant sur les investissements fédéraux dans la gestion des systèmes d'aqueduc et d'égouts des Premières nations. Les deux ministères ont lancé quelques initiatives axées sur les systèmes d'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des collectivités des Premières nations. Le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations, qui a été approuvé par le Cabinet en décembre 2007, comprend 14 grands volets.

L'objectif général du Plan d'action consistera à aider les collectivités des Premières nations à établir et maintenir des services d'aqueduc et d'égouts comparables à ceux dont bénéficient les autres Canadiens. Ce financement s'ajoutera aux 405 millions de dollars qu'AINC et Santé Canada versent actuellement tous les ans pour la gestion de l'eau dans les collectivités des Premières nations. Plus précisément, grâce à ce financement, les deux ministères collaboreront pour assurer :

- i) la mise en place d'un régime de réglementation pour les Premières nations qui est applicable et compatible avec les régimes provinciaux et territoriaux visant à protéger la qualité de l'eau;
- ii) des investissements continus dans la construction, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'aqueduc et d'égouts, ainsi que des investissements dans la formation des exploitants et la surveillance des exploitants;
- iii) de nouvelles initiatives visant à améliorer l'efficacité des investissements existants dans l'infrastructure de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées, y compris un meilleur ciblage du financement de l'exploitation et de l'entretien, un examen indépendant de l'état actuel de tous les systèmes d'eau potable et d'eaux usées au Canada, la promotion de petits systèmes et un meilleur usage de technologies comme la surveillance à distance par la connectivité à large bande.

Le deuxième poste du financement demandé par AINC qui a intéressé le Comité est un montant de 163,5 millions de dollars pour deux règlements extrajudiciaires en vue de conclure et mettre en œuvre les ententes de règlement avec des Premières nations. Les fonctionnaires ont affirmé que ce besoin de financement à l'appui de règlements extrajudiciaires correspond au total des litiges avec les Premières nations que le Canada a confiance de régler avec les Premières nations au cours de l'exercice. Ce montant inclut tous les coûts prévus pour le Canada reliés directement à l'exécution des règlements. Ils ont rappelé au Comité que, vu que les négociations se poursuivent au sujet de ces règlements extrajudiciaires, un montant global a été demandé afin de ne pas influencer l'issue de chacune des négociations.

Each settlement agreement will directly reduce the liability of the Government, in a manner less adversarial than through the court process. This approach reflects the Government's commitment to resolve outstanding grievances with First Nations through negotiation, rather than litigation, wherever possible. The officials explained that according to DIAND's 2006-2007 Financial Statement, there are hundreds of claims and pending or threatened litigation cases outstanding against the Department, including 71 comprehensive land claims, 744 specific claims and 451 claims that are being pursued through the courts. Altogether a liability of \$3.2B is estimated for comprehensive land claims that have progressed to a point where qualification is possible. The remaining claims are still in the early stages of negotiations and the associated liability cannot yet be quantified.

4. Infrastructure Canada

The committee expressed an interest in a number of aspects of Infrastructure Canada's programs. Specifically, there was interest in the item that suggests that the Building Canada Fund will receive \$390.7 million in additional funding according to the Supplementary Estimates (A) 2008-09.

The officials explained that Budget 2007 announced a seven-year program with \$8.8 billion in funding for the Building Canada Fund, a component of the Building Canada Infrastructure Plan designed to foster economic growth and productivity, and to support trade flows through investments in infrastructure. These Supplementary Estimates contain that portion of the Building Canada Fund allocated for 2008-09 (\$390.7 million). The Fund is designed to support a growing economy, a cleaner environment and stronger and safer communities by providing contributions to national, regional and local infrastructure priorities. The eligible projects under the Building Canada Fund fall under either the Major Infrastructure Component, which supports projects that will have national or regional benefits for the economy, the environment or communities, or the Communities Component, which supports projects that address the needs of communities with populations of less than 100,000. The officials added that there is also a research component to the Building Canada Fund that supports strengthening knowledge of: the state of Canada's infrastructure assets; best practices in infrastructure management; and the feasibility of infrastructure projects. Funding is allocated to each jurisdiction on a per capita basis.

5. Department of Transport

According to the Supplementary Estimates, the Department of Transport will receive an additional \$223.1 million to fund the implementation of the Gateways and Border Crossings Fund Contribution Program. Senators asked for additional details on this spending item. They were informed that this program is an element of the Building Canada Infrastructure Plan. The Gateways and Border Crossings Fund will cost \$2.1 billion over seven years. The \$223 million included in these Supplementary Estimates represents year one funding. This fund will be used for investments in strategic infrastructure at key international trade gateways and corridors and to accommodate increases in trade traffic at key border crossings. The fund will provide infrastructure funding to partners through contributions and

Chaque entente de règlement réduira directement la responsabilité du gouvernement, par un mécanisme moins axé sur l'affrontement que les poursuites en justice. Cette approche traduit l'engagement du gouvernement de régler les griefs en instance des Premières nations par la négociation plutôt que par des poursuites, dans la mesure du possible. Les fonctionnaires ont expliqué que, d'après les états financiers 2006-2007 d'AINC, il y a des centaines de réclamations et causes en instance ou imminentes contre le ministère, y compris 71 revendications globales, 744 revendications particulières et 451 litiges devant les tribunaux. Collectivement, une responsabilité estimée de 3,2 milliards de dollars est prévue pour les revendications territoriales globales qui ont progressé au point de se qualifier. Les autres revendications sont encore aux premières étapes des négociations et il trop tôt pour pouvoir évaluer la responsabilité connexe.

4. Infrastructure Canada

Le Comité s'est penché sur plusieurs aspects des programmes d'Infrastructure Canada. Plus précisément, il s'est intéressé à un poste de dépense qui prévoit que le Fonds Chantiers Canada recevra 390,7 millions de dollars de plus d'après le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009.

Les fonctionnaires ont expliqué que le budget fédéral de 2007 prévoyait la création d'un programme de sept ans avec 8,8 milliards de dollars pour le financement du Fonds Chantiers Canada, un élément du plan d'infrastructure Chantiers Canada visant à favoriser la croissance économique et la productivité et à appuyer les échanges commerciaux par des investissements dans les infrastructures. Le Budget supplémentaire des dépenses contient la portion du financement du Fonds Chantiers Canada prévue pour 2008-2009 (390,7 millions de dollars). Le Fonds Chantiers Canada vise à favoriser la croissance économique, un environnement plus sain et des collectivités plus sûres et sécuritaires, grâce au versement de contributions à l'appui de priorités nationales, régionales et locales en matière d'infrastructure. Les projets admissibles en vertu du Fonds Chantiers Canada relèveront soit du volet pour les grandes infrastructures, qui appuiera des projets ayant des retombées positives de portée nationale et régionale sur l'économie, l'environnement ou les collectivités, soit du volet communautaire, qui soutiendra les projets visant à répondre aux besoins de collectivités comptant moins de 100 000 habitants. Les fonctionnaires ont ajouté que le Fonds Chantiers Canada a aussi un volet recherche qui appuie l'acquisition de connaissances sur l'état des infrastructures du Canada, les pratiques exemplaires en gestion des infrastructures et la faisabilité des projets d'infrastructure. Le financement est affecté à chaque gouvernement ou administration en fonction du nombre d'habitants.

5. Ministère des Transports

D'après le Budget supplémentaire des dépenses, le ministère des Transports recevra 223,1 millions de dollars de plus pour la mise en œuvre du programme de contribution du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers. Les sénateurs ont demandé des précisions sur ce poste de dépense. Ils ont été informés que ce programme est un volet du Plan d'infrastructure Chantiers Canada. Le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers coûtera 2,1 milliards de dollars sur sept ans. Les 223 millions de dollars prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses représentent le financement pour un an. Ce financement permettra d'effectuer des investissements dans l'infrastructure stratégique aux portes d'entrée et aux corridors clés du commerce international afin de tenir compte de la hausse

provide up to \$200 million for investment in federal assets essential to the realization of the Fund's objectives. The fund will also provide resources to ensure that gateway and trade corridor strategies are properly developed, funded and implemented.

F. CONCLUSION

During its meeting on the Supplementary Estimates (A), 2008-2009, the Committee deliberated on these and other matters. Treasury Board Secretariat officials committed to following-up on a number of issues, including: the Security of Information Act, the Community Development Trust Fund, the Atomic Energy Corporation, Canada Post, and particulars on the 2006 Expenditure Review exercise. The Committee intends to more fully examine the government's spending plans for the 2008-2009 fiscal year, and will present further interim reports as it continues its work.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully presents its report on the Supplementary Estimates (A), 2008-2009.

des échanges commerciaux aux principaux passages frontaliers. Le Fonds versera également aux partenaires un financement, sous forme de contributions, pour l'infrastructure aux fins d'investissements dans les biens fédéraux essentiels à la réalisation des objectifs du Fonds. Il fournira également des ressources pour faire en sorte que les stratégies relatives aux portes d'entrée et aux passages frontaliers sont élaborées, financées et mises en œuvre efficacement.

F. CONCLUSION

Durant sa réunion sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009, le Comité a discuté de ces questions et d'autres. Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor se sont engagés à donner suite à quelques questions portant notamment sur la Loi sur la protection de l'information, la Fiducie nationale pour le développement communautaire, Énergie atomique du Canada, Poste Canada, et les détails de l'Examen des dépenses de 2006. Le Comité entend faire un examen poussé des plans de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2008-2009 et présenter d'autres rapports provisoires.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soumet respectueusement son rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009.

